Image not found or type unknown

Litige avec ma banque crédit relais

Par **balala**, le **31/03/2014** à **17:18**

bonjour
j'ai contracter un crédit relais il y'as deux ans soit décembre 2011 je n'est pas réussi a vendre malgré la baisse de prix 10 mois avant la fin de crédit relais j'ai fait une simulation chez la concurrence pour transformer mon crédit relais en crédit classique pour éviter d'aller chez la concurrence ma conseillère a réétudier mon crédit principal il mas fait gagner 3 mois et il ma fait une simulation pour transformer mon crédit relais en crédit classique qui débutera a la fin de la période de crédit relais avec les 17000€ d'entrer du crédit relais après avoir mis en location mon bien dans la maison redevient secondaire donc plus valu a la vente aux mois de décembre j'apprends que le crédit relais ne passer pas après négociation avec le directeur j'ai réussi a avoir un avenant aux crédit relais de six mois soit fin juin mais il ne veut pas m-enlever le faite que je soit afficher ficp alors que je suis rentre en contacte avec un courtier pour le rachat de mon crédit relais a t'il le droit ?
MERCI DE VOTRE REPONSE URGENT

Par **domat**, le **31/03/2014** à **17:25**

bjr,
si vous êtes fiché au FICP c'est que vous avez eu des impayés, est-ce le cas ?
cdt

Par **balala**, le **31/03/2014** à **17:34**

non car j'attendais l'avenant du crédit relais que j'ai signer et renvoyer après 10 jours.
cdlt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés